

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 24 novembre 2017 portant désignation des
membres de la Commission de gestion des emplois pour les
maîtres de religion et les professeurs de religion de
l'enseignement officiel subventionné**

A.Gt. 17-06-2025

M.B. 02-07-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion, tel que modifié ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2017 portant désignation des membres de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, tel que modifié ;

Considérant qu'il convient de remplacer des membres démissionnaires,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, 2^{ème} tiret de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2017 portant désignation des membres de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

- les mots « M. Freddy LIMBOURG » sont remplacés par les mots « M. David REYNAERT » ;

- les mots « Mme Anne JOORIS » sont remplacés par les mots « M. Bernard DETIMMERMAN ».

Article 2. - A l'article 2, 2^{ème} tiret de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2017 portant désignation des membres de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

- les mots « M. Freddy LIMBOURG » sont remplacés par les mots « M. David REYNAERT » ;

- les mots « Mme Anne JOORIS » sont remplacés par les mots « M. Bernard DETIMMERMAN ».

Article 3. - A l'article 3, 2^{ème} tiret de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2017 portant désignation des membres de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

- les mots « M. Freddy LIMBOURG » sont remplacés par les mots « M. David REYNAERT » ;

- les mots « Mme Anne JOORIS » sont remplacés par les mots « M. Bernard DETIMMERMAN ».

Article 4. - A l'article 4, 2^{ème} tiret de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2017 portant désignation des membres de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

- les mots « M. Freddy LIMBOURG » sont remplacés par les mots « M. David REYNAERT » ;

- les mots « Mme Anne JOORIS » sont remplacés par les mots « M. Bernard DETIMMERMAN ».

Article 5. - A l'article 5, 2^{ème} tiret de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 24 novembre 2017 portant désignation des membres de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

- les mots « M. Freddy LIMBOURG » sont remplacés par les mots « M. David REYNAERT » ;

- les mots « Mme Anne JOORIS » sont remplacés par les mots « M. Bernard DETIMMERMAN ».

Article 6. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 17 juin 2025.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Directrice générale adjointe f.f.,

M.-C. SIMON